

REUNION DU 7 DECEMBRE 2010

Le sept décembre deux mil dix à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHEVIRE LE ROUGE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de décembre, sous la Présidence de Monsieur André GUEVARA, Maire.

Etaient présents : Monsieur André GUEVARA, Maire

M. Patrick HAMARD, Monsieur Jean-Claude LEAU, adjoints

Mme Marie-Thérèse CROZA, Mme Geneviève BELLIER, M. Jérôme BELLIER, Mme Laurie CALLEJON, M. Thierry DELAUNOY, M. Patrick CAYON, M. Ludovic ROCTON, Mme Maylis THURET, M. Anthony AUDOUIN, Mme Virginie HARDOUIN, Conseillers

Absents excusés : Mme Chantal GIRAULT

Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Anthony AUDOUIN

Date de convocation : 30 novembre 2010

Date d'affichage : 9 décembre 2010

SOMMAIRE :

- 1°) DELIBERATION - TARIFS SALLE DES FETES 2011-2012
- 2°) DELIBERATION - DROIT DE PATURAGE EARL DURAND ET MARQUET
- 3°) DELIBERATION - DROIT DE PLACE - PLACE DE CAVIRE
- 4°) DELIBERATION - DECISION MODIFICATIVE N°2 - ACHAT SONO
- 5°) DELIBERATION - DECISION MODIFICATIVE N°3 - SUBVENTION OB TENNIS DE TABLE
- 6°) DELIBERATION - INTERCOMMUNALITE - PRESTATIONS DE SERVICES POUR LES COMMUNES MEMBRES - CONVENTIONS
- 7°) DIVERS

Après avoir approuvé le compte rendu de la dernière séance, le Conseil Municipal passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

1°) DELIBERATION - TARIFS SALLE DES FETES 2011-2012

		SAMEDI/DIMANCHE OU JOUR FERIE OU REVEILLON		SAMEDI ET DIMANCHE		UN JOUR DE SEMAINE	
		Hors commune	commune	Hors commune	commune	Hors commune	Commune
Gde salle pour associations Concours de belote, lotos	2011	115.00	55.00	135.00	65.00	100.00	50.00
	2012	118.00	56.00	150.00	70.00	103.00	52.00
Club du 3 ^{ème} âge + chorale + Les accros de Cavire - Forfait	2011	310.00					
	2012	320.00					
GDE SALLE+ PETITE SALLE+ CUISINE	2011	430.00	240.00	485.00	435.00		
	2012	440.00	246.00	550.00	380.00	300.00	150.00
GDE SALLE + CUISINE	2010	340.00	191.00	372.00	253.00	258.00	
	2011	350.00	200.00	380.00	260.00	265.00	130.00
	2012	370.00	205.00	450.00	320.00	272.00	135.00
PETITE SALLE	2011	65.00	35.00			60.00	30.00
	2012	75.00	40.00	110.00	70.00	62.00	31.00
PETITE SALLE + CUISINE	2011	170.00	100.00	195.00	130.00	155.00	75.00
	2012	175.00	103.00	200.00	135.00	160.00	77.00
Forfait Vaisselle Grande salle	2011	60.00	35.00	70.00	50.00	45.00	35.00
	2012	62.00	36.00	72.00	52.00	47.00	36.00
Forfait vaisselle petite salle	2011	35.00	25.00	45.00	35.00	35.00	25.00
	2012	36.00	26.00	47.00	36.00	36.00	26.00

Après avoir délibéré, le conseil municipal a décidé :

1. Toutes les associations bénéficieront de -20% à chaque location.
2. Le forfait de la chorale et les accros de Cavire comprend la mise à disposition de la salle pour les répétitions uniquement. Celui du 3^{ème} âge comprend la mise à disposition de la salle pour les mercredis.
3. Les employés municipaux bénéficieront comme les années précédentes de -20% pour une location par an.
4. De mettre à disposition le petit lave-vaisselle aux locataires de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal ne profitera pas de ces avantages.

2°) DELIBERATION - DROIT DE PATURAGE EARL DURAND ET MARQUET

Monsieur de Maire propose de renouveler la demande de l'EARL DURAND et M. MARQUET concernant le droit de pâturage pour l'année 2011 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs.

Les tarifs sont donc les suivants :

- EARL DURAND : 238.23 €
- M. MARQUET : 6.50 €

3°) DELIBERATION - DROIT DE PLACE - PLACE DE CAVIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter pour l'année 2011 les droits de place pour l'emplacement utilisé chaque semaine Place de Cavire.

Les tarifs sont les suivants :

- M. SAVIGNARD. : 51.50 €
- La Tiole Pizz': 51.50 €

4°) DELIBERATION - DECISION MODIFICATIVE N°2 - ACHAT SONO

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le virement de crédits nécessaire au règlement de la facture d'ELECTRONIC LOISIRS ANGERS SONO d'un montant de 1031.05 €.

Les modifications sont les suivantes :

- D2151-89 Voirie Urbaine: - 1 100.00 €
- D2188-110 Salle des Fêtes: + 1 100.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité cette décision modificative.

5°) DELIBERATION - DECISION MODIFICATIVE N°3 - SUBVENTION OB TENNIS DE TABLE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le virement de crédits nécessaire au paiement d'une subvention à l'association OB Tennis de Table d'un montant de 18.00 €.

Les modifications sont les suivantes :

- D6042 Achat prestation services : - 18.00 €
- D65748 Autres organismes droit privé: + 18.00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité cette décision modificative.

6°) DELIBERATION - INTERCOMMUNALITE - PRESTATIONS DE SERVICES POUR LES COMMUNES MEMBRES - CONVENTIONS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que la Communauté de Communes conformément à ses statuts, et sur le fondement des articles L 5211-56 et L 5214-16-1 du Code Général des Collectivités territoriales, peut conclure une convention de prestations de services pour ses communes membres,

- ✧ Ayant pour objet l'exécution de prestations de services telles que :
 - Travaux de voirie à la charge des communes
 - Espaces verts des communes
 - Interventions diverses dans les communes, etc.

◇ Dont les conditions et modalités d'application sont les suivantes :

- Les interventions des agents de la Communauté de Communes s'effectueront conformément aux demandes de la commune
- Les prestations donneront lieu à facturation
- Les tarifs sont fixés par délibération de la Communauté de Communes (utilisation du matériel communautaire, mise à disposition des agents,...). Les fournitures et matériaux utilisés pour les prestations demandées seront intégralement remboursés au prix coûtant TTC.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de prestation de services à intervenir avec la Communauté de Communes, telle qu'elle figure en annexe de la présente délibération et d'en approuver.

7°) DIVERS

FDGDON : Devis (776,00 € TTC) pour la lutte contre les rongeurs aquatiques sur les lagunes : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Compte rendu des commissions :

- DELAUNOY Thierry :
 - * Rapport de l'assemblée Générale de l'OGEC Ecole Saint Jacques : 39 élèves inscrits à ce jour. Bilan financier : 4670,00€ de bénéfices réalisés lors des manifestations pour l'année 2009/2010
 - * SIEMML : réunion le 10 décembre 2010 à 18h30 à Angers
- HARDOUIN Virginie :
 - * ENVOL et le centre social ont déménagé dans les anciens locaux de la trésorerie, square du pont des fées à Baugé.
- AUDOUIN Anthony :
 - * Bulletin municipal : réunion le 14 décembre 2010 pour finaliser avant édition
- HAMARD Patrick :
 - * Marché de Noël à l'école publique "Les Tournesols" vendredi 10 décembre à partir de 18h30 dans la cour de l'école.
 - * Samedi 11 décembre 2010 : guirlandes à poser à partir de 10h00.
 - * Dimanche 12 décembre 2010 : préparation de la salle des fêtes pour l'arbre de Noël à partir de 11 h00
- LEAU Jean-Claude
 - * Mémoire orale : Un travail a déjà été fait. Achat d'un dictaphone numérique à prévoir.
- CROZA Marie-Thérèse
 - * Programme de Noël à élaborer.
- ROCTON Ludovic
 - * Faire courrier de remerciement pour la ville de DURTAL pour le prêt des guirlandes.
- CAYON Patrick
 - * SIAEP : renouvellement affermage avec VEOLIA, tarifs d'eau en diminution (-8%), la nouvelle usine sera opérationnelle fin 2011.
 - * Ecole "Les Tournesols" : 73 familles, prévisions des effectifs : 121 enfants.
- Date prochaine réunion : mardi 11 janvier 2011 à 20h30

Sans autres questions la séance est levée le mardi 7 décembre 2010 à 22H45.